



Chères suménoises, chers suménois,

Notre Président nous a rappelé, lors de son allocution du lundi 13 avril, la nécessité de respecter les mesures de confinement et de distanciation sociale.

Bien que les masques ne sont pas rendus obligatoires, nous avons pensé que le port du masque était une sécurité supplémentaire, notamment lorsque vous vous rendez dans les commerces, boulangerie, épicerie, pharmacie, banque etc.

Nous avons passé commande auprès d'une entreprise suménoise pour réaliser un masque dit alternatif pour chacun d'entre vous. Ce masque est lavable donc réutilisable.

**Le JEUDI 23 et VENDREDI 24 AVRIL, de 9H à 12H, en extérieur devant la mairie, nous procéderons à la distribution gratuite d'1 masque par habitant.**

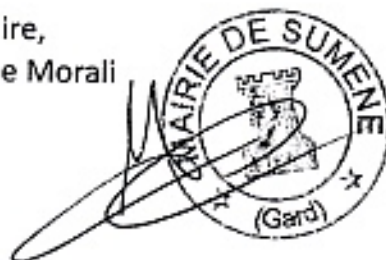
Ce masque vous sera remis en échange d'un bon de retrait sur lequel vous indiquerez votre nom ainsi que celui des personnes de votre famille. (bon ci-après).

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du CCAS et élus qui ont créé une chaîne de solidarité pour nos aînés, ainsi que les soignants et les aidants qui agissent dans la proximité au quotidien.

Je vous recommande une grande prudence, restez chez vous jusqu'au 11 mai et attendons ensemble les consignes de déconfinement.

Aux jours meilleurs qui ne manqueront pas d'arriver.

Le Maire,  
Jérôme Morali



**BON DE RETRAIT POUR UN MASQUE**

| Nombre | Nom | Prénom | Lien de parenté | adresse |
|--------|-----|--------|-----------------|---------|
| 1*     |     |        |                 |         |
| 2      |     |        |                 |         |
| 3      |     |        |                 |         |
| 4      |     |        |                 |         |
| 5      |     |        |                 |         |
| 6      |     |        |                 |         |

\* en ligne 1, la personne qui prendra le ou les masque(s)